
COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DES 27, 28 MAI ET 17 JUILLET 2014
CIQ DES DIFFÉRENTES ZONES/
DGA DÉPLACEMENT TRANSPORT INFRASTRUCTURE CPA

INTRODUCTION

La CPA a organisé entre les mois de mai et juillet 2014, une concertation avec les différents Comités d'Intérêt de Quartier (CIQ) présents sur la commune d'Aix en Provence, au sujet des ajustements envisagés dans l'offre Aix-en-Bus au 1^{er} septembre 2014. Cette concertation avait pour objet de recueillir les réactions par rapport aux propositions d'ajustement de l'offre Aix-en-Bus et plus globalement sur le fonctionnement du réseau.

Le présent compte-rendu a pour objet de synthétiser les échanges qui ont eu lieu au moment des quatre réunions effectuées par secteur les 27 et 28 mai 2014 et des deux réunions de synthèse qui se sont déroulées le 17 juillet 2014. Il s'accompagne de l'envoi des documents projetés en séance, ceux-ci ayant été corrigés ou précisés selon les observations faites durant les réunions. Enfin, un tableau reprenant les demandes des CIQ de chaque secteur est annexé au présent Compte rendu. Ce tableau reprend l'ensemble des demandes formulées par les CIQ depuis décembre 2012 et indique pour chacune les décisions prises par la CPA ou l'état de traitement de la demande.

1. Le principe des relations entre CIQ et la DT CPA.

DEUX RÉUNIONS ANNUELLES EN MAI ET NOVEMBRE :

La CPA propose à l'ensemble des CIQ de se réunir deux fois par an, au mois de mai et novembre. Ces réunions auront pour objet de présenter les sujets d'actualité du réseau et de recueillir les demandes éventuelles des différents CIQ. Elles seront organisées par secteur ; quatre secteurs ; Nord, Sud, Centre et Ouest ont été retenus pour cette première présentation. Un secteur Est sera probablement créé pour la suite et le secteur Centre intégré dans chacune des présentations.

Les Elus de quartier et les services concernés de la Ville d'Aix-en-provence et des autres communes du réseau (St Marc Jaumegarde, Venelles, Le Tholonet) seront invités à ces réunions.

LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Une phase de préparation précède la réunion de concertation afin de recueillir les demandes des CIQ. Les propositions d'évolution du réseau sont exposées pendant la réunion de concertation afin d'être explicitées au mieux et prennent en compte autant que faire se peut les demandes déjà exprimées par les CIQ lors des sessions précédentes et celles exprimées lors de la phase préparatoire. Un processus de discussion et d'ajustement est alors engagé dans les semaines qui suivent ces réunions afin d'assurer un ajustement éventuel rapide de la nouvelle offre et ne pas impacter les plannings de mise en exploitation. Un arbitrage définitif est enfin rendu et exposé lors d'une nouvelle réunion et/ou par compte rendu écrit.

LES DEMANDES DES CIQ TRAITÉES UNE À UNE

Les demandes des CIQ seront traitées une à une. Soit la CPA est à même d'apporter une réponse à ces demandes et elle la communiquera au moment du compte rendu des réunions, soit l'examen de la demande suppose une étude plus approfondie ou impose de consulter un partenaire (gestionnaire de voirie, transporteurs, aménageurs, CG, ville, etc..) et la réponse sera apportée dès que possible au CIQ concerné. Chaque CIQ pourra s'assurer de la bonne prise en compte d'une demande en vérifiant que celle-ci est correctement énoncée dans le tableau récapitulatif de son secteur, communiqué avec le compte rendu des réunions. Il pourra réagir auprès de la CPA, en cas d'éventuel oubli ou de besoin de reformulation de sa demande.

A l'occasion de ces réunions, des documents « projet » sont remis aux CIQ. La CPA invite les CIQ à mesurer la portée provisoire de ces documents avant validation définitive par les élus.

DEUX INTERLOCUTEURS DÉDIÉS À LA DGA SOUS COUVERT DU DGA JEAN-LOUIS DALMASSO ET DU DT DAVID HERQUELLE.

Martine ARNAU reste l'interlocuteur privilégié à la DGA concernant toute organisation de rendez-vous, et expression des demandes. Elle est également chargée de l'envoi des comptes rendu de réunion.

Jessica LAPORTA est chargée du suivi et de la restitution des informations techniques concernant les demandes formulées par les CIQ. Le contenu des demandes est traité, selon les sujets, par les différentes directions de la DGA DTI.

2. L'actualité du réseau pour la rentrée 2014

LES PROPOSITIONS D'AJUSTEMENT DU RÉSEAU

Les propositions d'ajustement de l'offre Aix-en-Bus pour la rentrée 2014 se font avec l'objectif d'assurer :

- la stabilisation de l'offre Aix en Bus autour d'une ossature existante,
- la bonne gestion du réseau (offre, exploitation, qualité) par :
 - des diagnostics de fréquentation des lignes et des propositions d'ajustement de l'offre,
 - l'adaptation du parc et de la taille des véhicules,
 - l'optimisation de l'organisation et de la gestion du délégataire.
- Le développement d'une offre souple dans certains quartiers excentrés (Flexibus à la demande),

- Une meilleure complémentarité entre les lignes (ajuster les horaires pour faciliter les correspondances, éviter les doublons sur un même itinéraire),
- Faciliter la circulation des bus en adaptant les infrastructures et les tracés de ligne.

LES AUTRES GRANDS ENJEUX SUR NOTRE TERRITOIRE

D'autres enjeux vont impacter l'organisation des transports sur notre territoire :

- la prise en compte de la réforme des rythmes scolaires et l'harmonisation de l'offre scolaire urbaine,
- l'intégration de Gardanne et Gréasque à la CPA,
- le développement d'infrastructures structurantes qui vont servir de points d'appui à la future organisation du réseau :
 - la Gare Routière Aix-Centre (mise en service au 05/2014),
 - le Pôle d'échange de Plan d'Aillane (Intégration au 07/2014) et du sas sur RD9 (mise en service au 06/2014)
 - Parking Relais Malacrida (ouverture à l'automne 2014),

3. Les demandes globales faites par les CIQ.

Certaines demandes d'ordre général sont apparues lors des quatre sessions. Elles sont reprises de façon globale dans ce chapitre.

INVITER UN INTERLOCUTEUR VILLE

Les CIQ souhaitent qu'un représentant de la ville d'Aix-en-Provence soit associé aux réunions bi-annuelles compte tenu de ses compétences voirie. La CPA prend acte de ce souhait et invitera donc les personnes ad'hoc.

DISPOSER DES STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DES LIGNES

Des remarques ont été formulées concernant les données de fréquentation exposées dans les power point présentés lors des réunions des 27 et 28 Mai. Ces données étaient issues :

- pour le tableau récapitulatif de la fréquentation des lignes, la donnée présentée est la fréquentation moyenne, issue des données des cellules compteuses, ramenée au mois,
- pour chaque ligne, les données de fréquentation présentées sont issues de la vente des titres et construites à partir de « clés de mobilité » intégrant l'usage des différents titres de transport et la fraude.

Pour plus de cohérence dans les données présentées, les données de fréquentation 2013 présentées dans les power point transmis suite aux réunions du 26 et 27 mai, pour chaque ligne sont uniquement issues des cellules compteuses.

UNE INFORMATION SPÉCIFIQUE POUR LE PROJET BHNS

Une réunion spécialement dédiée au BHNS sera organisée dans le cadre de la concertation du projet qui démarrera à l'automne 2014.

LA MISE EN SERVICE DE LA GARE ROUTIÈRE

La gare routière a été mise en service en mai 2014. Des problèmes de sécurité d'accès pour les piétons venant de l'avenue du Petit Barthelemy et d'autre part de l'avenue Brossolette ont été évoqués lors des réunions. La CPA a d'ores et déjà demandé à la SPLA, responsable de la réalisation de la Gare routière, de revoir son dispositif afin de détourner efficacement le flux piétons des flux d'entrée et de sortie des cars. Le dispositif actuel, composé de barrières est effectivement perfectible. Un nouveau dispositif doit être aménagé aux giratoires El Saddate et Jauret.

LE FLEXIBUS ÉVOLUE EN 7 SECTEURS DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le système de FlexiBus sera, à partir de septembre, entièrement à la demande et réparti en 7 secteurs :

- Secteur Grand St Jean (Puyricard et secteur Ouest de Puyricard)
- Secteur de Célony (Célony / La Calade)
- Secteur Aqueduc Pinchinats (Puyricard / Les Platannes/ Les Pinchinats)
- Secteur de Venelles Couteron (Venelles / Couteron / Les Logissons)
- Secteur de Granettes Pey Blanc (Les Figons : Le Pey Blanc / La Souque / La Grande Bastide / Les Granettes)
- Secteur de Roquefavour Mérindole (Mérindole / Les Milles / La Duranne)
- Secteur de Bibemus Les Sources (St Marc / Vallon des Lauriers / Chemin noir / Bibemus).

Sur chaque secteur, il sera possible de faire une liaison entre deux points d'arrêt du secteur et plusieurs points «de rabattement» en correspondance qui permettent un accès à des lignes structurantes du réseau.

La réservation se fera jusqu'à une heure avant le départ et pourra être programmée au trimestre. Le service sera disponible de 6h00 à 19h30 du lundi au samedi.

Un système d'optimisation des tournées sera utilisé pour rationaliser les dessertes et répondre au plus de demandes possibles.

Un véhicule est prévu par secteur, il s'agit de véhicules type Renault Master (plus fiables que les véhicules actuels) accessibles aux PMR. Deux véhicules supplémentaires seront prévus, au démarrage du service, afin de palier tout besoin dépassant les capacités d'un véhicule.

Un support d'information spécifique sera édité afin de faciliter la compréhension du système par les habitants. Une campagne d'information téléphonique sera également faite auprès des utilisateurs actuels du FlexiBus.

Un affichage au point d'arrêt sera effectué. Sur l'ensemble de ces supports, sera mise en évidence la fréquence de l'offre en rabattement sur le centre-ville, assurée par les différentes lignes desservant le ou les points de rabattement du secteur.

Une demande est faite par la CPA auprès des CIQ afin de proposer des noms pour chacun des points d'arrêt actuellement dénommés sur le mode d'une lettre et d'un chiffre.

Les propositions des CIQ sont parvenues à la CPA afin d'être intégrées dans les systèmes d'exploitation et dans les documents de communication. Pour la dénomination des Secteurs et des points d'arrêt, certaines règles doivent être respectées :

- pas de noms de marques, d'entreprises de patronymes,
- 20 caractères maximum et éviter les noms composés

- nom différent des autres points d'arrêt et ne pas porter à confusion.

Tous les points d'arrêt n'ont pas été renommé c'est pourquoi, la re-nomination des points d'arrêt interviendra au mois de janvier 2015, laissant encore la possibilité aux CIQ qui ne se sont pas exprimés de le faire et permettant aux élus de quartier de valider les propositions.

Les Points d'arrêt de rabattement de chaque secteur seront dotés progressivement d'un équipement adapté (Abri si place disponible) et seront prioritaires pour les prochains équipements en BIV (annonce du prochain passage à l'arrêt).

L'INFORMATION POUR LA DESSERTE DE LA ROTONDE

Afin d'éviter un trop grand afflux de véhicule aux mêmes points d'arrêt et contraint par les sens de circulation, la desserte de la Rotonde Place du général de Gaulle a été répartie sur plusieurs points d'arrêt. Un plan de desserte de la rotonde sera affiché aux points d'arrêt concernés afin de faciliter le passage d'un points d'arrêt à l'autre en cas de correspondance pour les clients du réseau.

LE TRANSPORT DES SCOLAIRES

Le transport scolaire est assuré par les lignes régulières, les services dédiés S et certains services spécifiques. Pour les services spécifiques, l'offre a été harmonisée et elle sera limitée, à partir du 1^{er} septembre 2014, à la desserte la rentrée scolaire de 8h du Lundi au vendredi et des sorties de 16h et 17h les LMAJeV et de 12h les mercredis. Aucune offre spécifique ne sera effectuée le samedi. Les familles pourront également opter pour une carte «Jeune plus» qui donne accès toute l'année à l'ensemble du réseau (100 euros/an) au lieu d'une carte «scolaire» limitée aux services spécifiques scolaires.

Un plan des circuits scolaires a été demandé afin qu'à la rentrée, les familles disposent d'informations claires sur les possibilités qui s'offrent à elles dès l'ouverture des inscriptions (soit à compter du 15/06/2014).

Une opération de phoning sera faite auprès de toutes les familles concernées par le transport scolaire afin de les informer des possibilités de transport sur les services spécifiques et réguliers et de la tarification.

DISPOSER DE DOCUMENT D'INFORMATION DÉDIÉ À DES PÔLES D'ATTRACTIVITÉ SPÉCIFIQUES

Certains pôles d'attractivité semblent nécessiter un document d'information spécifique du point de vue des CIQ. Ainsi, la desserte de la clinique Rambot, de l'Hôpital Pasteur, de la gare routière et de la cité universitaire pourraient faire l'objet d'un document dédié. Il est d'ores et déjà décidé que le secteur du Centre-ville sera dans ce cas dès la rentrée de septembre 2014.

Pour la rentrée 2014 seront édités :

- un guide FlexiBus à la demande
- un guide des transports spéciaux scolaires,
- un guide spécifiques pour chacun des quartiers suivants :
 - Venelles
 - Puyricard, Couteron, Celony

- Val Saint André
- Luynes
- Pont de l'Arc
- Les Milles
- La Duranne Pôle d'activité

Mais aussi les nouveautés suivantes :

- Guide du Centre ville
- Guide du Quartier Ouest Jas de Bouffan
- Guide du Quartier Beauregard
- Guide du Quartier Besson Sainte Eutrope
- Guide des Facultés.